

NOUVEAU!

LES PARCS RELAIS

de Saint-Etienne Métropole

P+R

← Pratique et gratuit* pour stationner ma voiture...

...ma voiture est ici, tranquille...



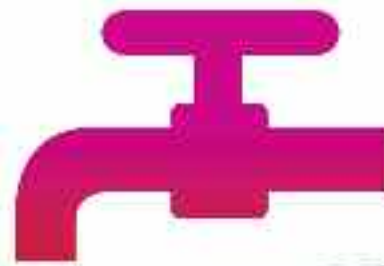
← ...moi, sans elle, je respire...

parce que je me déplace en toute liberté!



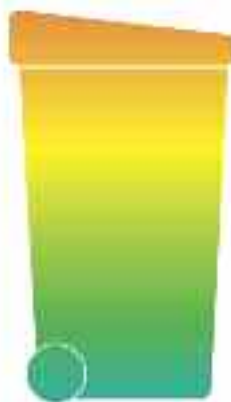
www.agglo-st-etienne.fr

L'AGENDA STEPHANOIS



PASSEZ AU DURABLE

ÇA MARCHE!



**1^{ER} AU 7 AVRIL
SEMAINE DU
DEVELOPPEMENT
DURABLE**



supplément gratuit de L'Agenda Stéphanois

3^{ème} ÉDITION / MARS 2011



Rhône-Alpes



Rhône-Alpes



Et si on évoluait vers
les déplacements doux !



De la prise de conscience à l'action !

L'urgence écologique... La période n'est plus effectivement à la prise de conscience, elle appelle des actions concrètes et décisives. Saint-Etienne Métropole, 6ème communauté d'agglomération Française, a décidé de passer à l'action en se dotant d'un plan climat énergie territorial ((PCET) volontariste, ambitieux et concerté. Mis en place en 2008, ce plan a déjà débouché sur un ensemble de 68 actions concrètes initiées en 2010 et se prolongeant jusqu'en 2014. Saint-Etienne Métropole inscrit ainsi son action dans la stratégie Européenne des « 3 fois 20 » :

Réduire de 20 % les émissions de GES (gaz à effet de serre).
Réduire de 20 % les consommations d'énergies.
Augmenter de 20 % la part des énergies renouvelables à l'horizon 2020.

Ce plan climat énergie territorial vise un objectif intermédiaire de réduction de 10 % des consommations d'énergies à l'horizon 2014, au travers d'actions sur l'habitat, l'aménagement du territoire, l'économie, les transports et la mobilité, l'agriculture et la gestion des déchets.

- 1 - Vers une mobilité douce p2**
- 2 - Les engagements de l'agglomération p4**
- 3 - Les Eco-quartiers p6**
- 4 - Un habitat équilibré de qualité p8**
- 5 - Pour un développement économique durable p9**
- 6 - Gérer les déchets p10**
- 7 - Une agriculture durable p12**
- 8 - Et demain ? p13**
- 9 - Des exemples concrets ! p14**
- 10 - Que faire, que voir pendant la semaine du développement durable ? p16**

1 - Vers une mobilité douce



Face aux besoins croissants en déplacement et l'étalement de l'espace urbain, il est nécessaire de repenser le réseau de tous les transports collectifs (bus, tram, train) et d'imaginer de nouveaux modes de déplacements tels que les transports doux et alternatifs, y compris pour le transport de marchandises. C'est dans cette optique que Saint-Etienne Métropole poursuit le développement de son plan vélo pour faciliter la circulation des cyclistes dans l'agglomération.

Chaque année, 5 km de voies cyclables supplémentaires seront créés. En parallèle, le système de location « Vélibert » qui compte depuis 2010, plus de 300 vélos en libre service répartis sur Saint-Etienne, Saint-Chamond, Firminy et Rive-de-Gier, sera renforcé dès ce printemps, avec 8 nouvelles stations et 400 vélos en location longue durée. Parallèlement, Saint-Etienne Métropole crée 2 200 nouvelles places de parking-relais d'ici 2012 et 10 lignes de pédibus supplémentaires par an... Des expérimentations de transport de marchandises en centre ville en modes « doux », avec des effets réduits sur l'environnement (via le tram, pourquoi



pas ou le vélo...) seront mises en place ainsi qu'un nouveau système de vélobus (petits bus à vélo pour les scolaires). L'agglomération agira également pour le développement du covoiturage, un système solidaire de déplacement, et la formation des conducteurs de transports en commun à l'éco-conduite, histoire de réduire l'impact énergétique des transports collectifs.



Pédibus - Les petits bus scolaires piétons



Rencontre avec Jacques Freceon, vice-président en charge de la Billettique, des modes doux et des relations avec la Région Urbaine de Lyon.

Quelle est la stratégie de Saint-Etienne Métropole en matière de transport et de mobilité ?

Il faut rappeler tout d'abord qu'à lui seul, le secteur des transports représente plus du tiers des émissions de gaz à effet de serre. Il doit faire l'objet d'une attention toute particulière et d'un effort qui nous poussent à réduire de façon drastique l'usage de la voiture individuelle. Nous devons absolument changer nos habitudes !

Quels sont les axes stratégiques retenus par l'agglomération ?

Le Plan Climat Energie Territorial engagé par Saint-Etienne Métropole s'articule autour de trois axes stratégiques :

Le premier vise à développer l'usage des modes de transport doux, appelés ainsi parce qu'ils n'ont pas ou peu d'impact sur notre environnement : la marche à pied, le vélo, les transports en commun tels que le tram, le bus ou le train. Bien entendu le réseau Vélibert, fort de 330 vélos depuis 2010, va poursuivre son développement en 2011. De nouvelles lignes de Pédibus et des lignes de Vélo-bus vont être mises en place pour favoriser l'accès à l'école en modes doux. Nous allons favoriser l'usage et l'accès au vélo dans les centres-villes.

Pour cela le Plan Vélo initié en 2009, va permettre de réaliser un tracé pour mieux identifier les voies cyclables à mettre en œuvre. Des aides directes aux communes permettront l'aménagement de ces pistes cyclables.

Le deuxième axe concerne l'amélioration de l'offre des transports motorisés. En créant des parcs-relais et des pôles d'échanges autour des gares et des périphériques routiers, pour 2 000 places disponibles. Les chauffeurs de transports en commun poursuivront leur formation à l'éco-conduite. La vitesse commerciale des trams sera améliorée et le réseau de bus restructuré, pour être encore plus en phase avec les besoins de sa clientèle. Nous encourageons également le covoiturage. Il convient aussi d'informer et d'accompagner les entreprises, les administrations, les établissements scolaires pour une meilleure gestion de leurs déplacements.

Le troisième axe enfin est directement lié au transport de marchandises. L'agglomération souhaite se doter d'une plateforme de distribution en modes de déplacements doux afin de diminuer efficacement les émissions de CO₂ pour une mobilité plus respectueuse et tout aussi efficace. L'agglomération a mis en place le Conseil en mobilité en partenariat avec l'agence de l'urbanisme Epures. Il permet d'accompagner les entreprises et collectivités du territoire qui souhaitent mener une réflexion sur les transports de leurs employés. Une boîte à outil PDE (Plan de déplacement en Entreprise), disponible en 2011 permettra d'accompagner les acteurs locaux sur la réduction de leurs transports.

2 - Les engagements

de l'agglo

Rencontre croisée avec Maurice Vincent, Maire de Saint-Etienne et Président de Saint-Etienne Métropole et Dominique Crozet, Vice-président de Saint-Etienne Métropole en charge du développement durable et des contrats de rivières.

Quels sont les engagements de l'agglomération face aux enjeux climatiques qui, aujourd'hui, sont incontournables ?

Maurice Vincent :

Depuis deux ans déjà, Saint-Etienne Métropole s'est efforcée d'intégrer systématiquement une logique de réduction des consommations d'énergies et des émissions de CO₂ pour construire ce premier Plan Climat Energie Territorial. Pour l'agglomération, s'engager dans un Plan Climat, c'est mettre en œuvre un bouquet d'actions concrètes pour participer à préserver l'avenir de notre planète, pour nos concitoyens de demain mais aussi pour améliorer notre qualité de vie aujourd'hui.

Comment agir au quotidien pour lutter contre le réchauffement de la planète ?

Dominique Crozet :

Un site internet participatif a été créé en 2010 par Saint-Etienne Métropole : www.tousacteursduclimat.fr afin de proposer de nombreux conseils pratiques et présenter des témoignages de citoyens actifs pour agir contre le réchauffement climatique. Notre collectivité souhaite impliquer ses habitants. Pour y parvenir, elle met en place des outils de communication, de formation, des concours... Je voudrais citer deux exemples très parlants : la Maison Economie, une exposition interactive itinérante qui, parcourt les communes de l'agglomération et aide à identifier les différents postes d'émissions de CO₂ dans votre habita-



Dominique Crozet

tion. Les « Familles à énergie positive », un concours lancé par l'association Hélios que soutient Saint-Etienne Métropole. 110 familles ont relevé le défi dans l'Agglomération ! Il consiste à réduire leur consommation d'énergie de 8% pendant la période hivernale, du 1er novembre 2010 au 30 avril 2011. Une démonstration concrète qu'il est possible d'agir au quotidien.

Concrètement, quelles sont les actions conduites par Saint-Etienne Métropole ?

Maurice Vincent :

En s'engageant dans cette démarche, l'agglomération a choisi d'intégrer ses objectifs « climatiques » dans chacune de ses politiques publiques. Ainsi, l'agglomération a conditionné certains de ses investissements prévus sur le mandat, comme pour les éco-investissements. Ces aides directes aux entreprises ont été réorientées vers des financements de projets plus « verts », intégrant des objectifs d'écoconception et d'efficacité énergétique. Je voudrais



Maurice Vincent, lors du 2ème forum Plan climat en février 2011

également évoquer l'ensemble de notre politique de l'habitat. Nos aides aux logements intégreront des critères de performance énergétiques. Notre accompagnement financier sera donc précisément orienté et conditionné à la performance énergétique. Nous souhaitons aussi développer les énergies renouvelables, engager une expérimentation pour le transport de marchandises en mode doux, sensibiliser les agriculteurs à l'efficacité énergétique et réduire la consommation de carburant des bennes de collecte d'ordures ménagères (véhicules électriques, carburants alternatifs, éco conduite...).

Quelles doivent être les prochaines étapes ?

Maurice Vincent :

La prochaine étape sera la mise en œuvre de nos actions. Il s'agira aussi de se doter d'un dispositif de suivi et d'évaluation performant pour s'assurer de l'efficacité de notre stratégie. Nous allons poursuivre nos actions de sensibilisation du grand public et de mobilisation des acteurs locaux.

Êtes-vous optimiste pour l'avenir ?

Dominique Crozet :

Bien sûr. S'il est trop tard aujourd'hui pour inverser le processus de réchauffement climatique, il est encore temps de réagir et de limiter son impact, et de s'adapter à celui-ci. Nous disposons encore d'une réelle marge de manœuvre pour atteindre les objectifs fixés et limiter nos émissions de gaz à effet de serre, réduire nos déchets, économiser l'énergie, consommer autrement. Saint-Etienne Métropole s'y emploie et nous invite, les uns comme les autres, par des actes individuels et collectifs, à préserver notre planète, pour l'avenir de nos enfants.

Maurice Vincent :

La réussite de ce Plan Climat passe par la mobilisation de tous, au quotidien, par des investissements forts mais aussi de petits gestes responsables. Construisons ensemble, citoyens, entreprises, associations, institutions et communes, une agglomération encore plus verte !



3 - Les Eco-quartiers



La conception d'un éco-quartier a pour ambition d'imaginer des logements pour tous dans un cadre de vie de qualité, tout en limitant son empreinte écologique. Un Eco-quartier doit respecter les principes du développement durable, promouvoir une gestion responsable des ressources, s'intégrer dans la ville existante, participer au dynamisme économique, favoriser le «vivre ensemble» et la mixité sociale.

photovoltaïques sur près de 8 000 m² de toitures existantes. Un parc urbain de près de 5 ha offrira un point de fraîcheur en cas de pic de chaleur. Ce site, dès 2014, sera l'exemple réussi d'une réhabilitation intelligente conciliant renouveau économique et habitation résidentielle.

La restructuration du site des Aciéries à Saint-Chamond (ex-Giat) sera un exemple d'une reconversion industrielle réussie et ambitieuse. Au sein de cet ensemble novateur, les terres seront dépolluées sur place, économisant ainsi 1 150 tonnes de CO₂ qui auraient été émises lors de leur déplacement vers un site de traitement. Le site accueillera des centrales solaires



4 - Un habitat équilibré de qualité



Rénovation intégrant des critères énergétiques (ici isolation extérieure)

Il n'est plus question de construire autrement qu'en limitant l'impact écologique de toutes les nouvelles constructions aussi bien qu'en tenant compte des nouvelles normes environnementales Européennes (avec notamment le niveau de performance BBC - Bâtiment Basse Consommation, visant à baisser la consommation énergétique moyenne des nouveaux logements).

Face à l'augmentation de la demande de logements individuels, collectifs et sociaux, la communauté d'agglomération s'engage à dynamiser, diversifier et mieux répartir l'offre résidentielle autour d'un habitat durable et performant.

L'agglomération aidera à la création de 500 nouveaux logements sociaux par an, répondant aux exigences de performance énergétique ambitieuse. Des mécanismes incitatifs seront mis en place pour la rénovation du parc de logements privés existant. Les objectifs affichés sont clairement très ambitieux et sont à la mesure du retard de la France dans ce domaine. Sachant que près de 30 % des émissions de gaz à effet de serre sont liées à la consommation croissante des ménages

en eau et en énergies pour le chauffage et l'électricité, l'objectif est de parvenir en 2015 à la construction de logements à énergie passive ou positive. Différents partenariats (Héliose, Latere) sont mis en place pour inciter les institutions publiques, les professionnels du bâtiment mais aussi les bailleurs et les locataires privés à intégrer les critères de performance énergétique.



5 - Pour un développement économique durable



Parc d'entreprises Métrotech

On le sait, la croissance économique ne peut être l'unique indice du bien-être économique et social du territoire. Tous les acteurs économiques (institutionnels, publics ou privés) doivent tendre vers un développement économique durable et favoriser l'émergence des filières créatrices d'emplois et de nouvelles richesses telles que les activités numériques, le design ou les technologies médicales.

Pour accompagner cette conversion économique incontournable, Saint-Étienne Métropole a décidé d'apporter des aides financières concrètes aux entreprises du territoire s'engageant dans des processus d'éco-conception et d'efficacité énergétique. L'agglomération dégagera chaque année et d'ici 2014, 1,4 millions d'euros pour accompagner l'amélioration de l'efficacité énergétique d'une trentaine d'entreprises ciblées en lien avec des activités de fabrication, de transports ou d'achats... Il s'agira pour l'agglomération d'aménager des zones d'activités économiques en intégrant le concept de développement durable, d'accompagner les entreprises dans leurs démarches d'éco-conception et de promouvoir une nouvelle forme d'écologie industrielle.

< Panneaux photovoltaïques de la toiture du stade Geoffroy Guichard

6 – Gérer les déchets



La gestion des déchets constitue une des prérogatives importantes de la communauté d'agglomération. Depuis 2003, l'agglomération gère en effet le traitement et la collecte des déchets sur l'ensemble de son territoire. Son action vise à augmenter la qualité et les quantités recyclées et à améliorer le service de collecte des déchets. Ainsi, chaque année, l'agglomération gère près de 200 000 tonnes de déchets, ce qui représente pas moins de 5 % des émissions de gaz à effet de serre. Le tri sélectif étant désormais assimilé par l'ensemble de la population (un effort restant encore à faire au sein de l'habitat collectif), l'agglomération a décidé de sensibiliser le public sur le compostage domestique.

Il faut savoir que l'ensemble de nos déchets organiques (épluchures, restes de pain, filtres à café,...) représente près d'un tiers de nos poubelles ! Mêlés aux déchets verts du jardin, ils peuvent constituer un excellent engrais naturel. L'agglomération soutient la réduction et la valorisation des déchets à l'échelle individuelle et collective. Après la formation de « référents compost » bénévoles et l'édition d'un guide pratique, elle met en place en 2011 des composteurs collectifs d'immeuble sur 10 sites tests. L'agglomération envisage également la création de deux nouvelles déchèteries en 2012 (dont une à Saint-Etienne) et différentes mesures visant à réduire la production de déchets et la consommation de carburant lors de ses collectes.



7 - Une agriculture durable

De par son impact direct, et parfois irréversible, sur nos ressources naturelles (terres, rivières...), l'agriculture focalise toutes nos attentions en terme d'environnement. Précisons que le secteur agricole concentre 7 % des émissions de gaz à effet de serre. Fort de cet impact symbolique évident, Saint-Etienne Métropole milite pour une agriculture locale durable qui privilégie la maîtrise énergétique, la production d'énergie renouvelable, et la qualité des produits de nos terroirs. 2,3 % de la surface agricole utile du territoire répond au label de l'agriculture biologique. Pour être aux côtés de ces nouveaux acteurs de l'agriculture Bio, Saint-Etienne Métropole a mis en place des mesures d'accompagnement pour la conversion des exploitations agricoles et incitera la restauration collective (cantines) à s'approvisionner en produits provenant de cette agriculture bio et locale. L'agglomération soutient également les circuits courts d'approvisionnement et de distribution (ex : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne).

Si la conversion des exploitations agricoles en filières Bio progresse chaque année en France (+ 20 %), ces exploitations ne représentent à l'échelon national que 3,15 % des exploitations Françaises. En 2009, la superficie totale en France passée en mode de production biologique était de 677 513 ha, soit une progression de 16% par rapport à 2008.

8 - Et demain ?

L'objectif ambitieux de l'agglomération dès 2020, est de réduire de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre. Pour cela, une démarche volontaire et partagée doit être menée avec l'ensemble des partenaires (associations, institutions, communes, entreprises) et doit se concrétiser par des opérations concrètes et symboliques, comme la Maison Econome, une exposition interactive itinérante permettant au public de mieux identifier les postes d'émissions de CO₂ d'un logement ou les Familles à énergie positive, un concours interactif à destination du grand public visant à réduire la consommation d'énergie sur la période hivernale au sein des ménages. Plus de 110 familles ont déjà relevé ce grand défi ! Ces opérations ont été lancées par Héliose, l'Espace Info Energie du département de la Loire et l'Agglomération.



9 - Des exemples

concrets



Exposition «Maison économe» - Cité du Design

A noter : cette exposition sera visible du 1er au 7 avril dans le hall de l'Hôtel de Ville de Saint-Etienne

Rencontre avec l'association HELIOSE, l'espace info énergie de la Loire :

Quel est votre rôle sur le territoire ?

L'association HELIOSE a pour objet de développer et promouvoir l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans la Loire. Elle assure pour le compte de l'ADEME et de la Région Rhône-Alpes, la mission d'Espace Info Energie. Dans ce cadre, les spécialistes d'HELIOSE informent et conseillent gratuitement sur la maîtrise des consommations d'énergie, la conception et l'isolation du bâti, les énergies renouvelables, les transports, l'éco-consommation et les aides financières.

Quels outils proposez-vous pour sensibiliser la population aux changements de comportements ?

L'association organise des actions de sensibilisation : expositions, conférences, salons, visites de sites... Elle participe à l'accompagnement technique de maî-



tres d'ouvrage ainsi qu'au développement de projets sur le département. Elle assiste les collectivités à l'élaboration de politiques territoriales pour l'environnement et l'efficacité énergétique.

Qu'est-ce que la Maison Économe ?

Il s'agit d'une représentation grandeur nature d'une habitation invitant le visiteur à découvrir les gestes pour réduire ses consommations d'énergie et d'eau. A travers l'évocation des différentes pièces d'un logement, ce parcours ludique et pédagogique s'attache à montrer les nombreux points sur lesquels il est possible d'agir de façon éco-responsable depuis l'isolation jusqu'à la réduction et le tri des déchets, la régulation du chauffage, les économies d'eau ou encore les transports.

Rencontre avec Prune Bovet membre d'une famille à énergie positive, un concours à but pédagogique, soutenu par l'Ademe et la Région Rhône-Alpes, ouvert aux familles volontaires :

Qu'est-ce qui a motivé votre participation au concours FAEP ?

Nous étions curieux de connaître les gestes quotidiens que nous pouvions adopter afin de réduire notre consommation d'énergie, notamment grâce aux appareils de mesure prêtés qui nous ont permis de nous rendre compte de la consommation énergétique de certains appareils.

En quoi consiste ce concours ?

Dans le concours, nous sommes par équipe de 5/6 familles, le but est que notre équipe arrive à économiser 8% d'énergie par rapport à la consommation de l'an passé. Ensuite il y a un classement des équipes en fonction des économies d'énergie réalisées. Mais au final que l'on soit premier ou pas, nous sommes tous gagnants sur nos factures.

Qu'est-ce que cela implique dans les habitudes de votre famille ?

On s'aperçoit qu'il s'agit en fait de gestes simples que l'on finit par faire sans s'en rendre compte comme celui d'éteindre en sortant d'une pièce. De plus, une fois que vous l'avez expliqué aux enfants, ce sont eux qui vous reprennent lorsque vous avez oublié de le faire. Il y a aussi des gestes que l'on n'associe pas aux économies d'énergies et qui au final le deviennent, comme celui d'aérer tous les jours votre maison avec les fenêtres grandes ouvertes ou de fermer tous les soirs les volets.

Que diriez-vous aux familles qui hésitent encore à franchir le pas ?

Je dirais qu'il n'y a pas à hésiter car la plupart des gestes qui font des économies d'énergies permettent aussi d'avoir une bonne hygiène intérieure. Il en va donc aussi de notre santé, de la santé de la terre et de celle nos enfants. En plus tout ceci permet d'économiser concrètement de l'argent !

Le groupe Spie est un leader Européen en génie électrique, mécanique et climatique de l'énergie et des systèmes de communication. Rencontre :

Vous venez de signer le premier Marché Public de Performance Energétique (MPPE) de France avec Saint-Etienne Métropole.

En quoi cela consiste-t-il ?

Le contrat conclu avec Saint Etienne Métropole pour la rénovation de ses systèmes énergétiques, devenus obsoletés après 24 ans de service, vise à répondre aux grands enjeux environnementaux définis à travers le Grenelle de l'Environnement.

Quels sont les objectifs de ce marché ?

Les objectifs sont triples. D'une part, garantir 40% d'économies d'énergie sur les postes chauffage, climatisation et ventilation. Ces postes représentant 80% de la consommation énergétique du site. D'autre part, améliorer le niveau de service pour la conservation des œuvres, sans oublier le confort des occupants et visiteurs. Enfin, pérenniser les installations et les mettre en conformité réglementaire.

Pourquoi votre candidature a-t-elle été retenue ?

L'offre de SPIE propose un plan de progrès détaillé et argumenté, s'appuyant sur notre expertise énergétique. Notre forte expérience des projets complexes en génie et électrique et climatique a également joué en notre faveur. Sans oublier la proximité et la transparence de SPIE et son engagement de résultats et vérification selon la norme IMVP, recommandée par le ministère du Développement Durable et l'ADEME.

En quoi ce marché est-il innovant ?

Le coût d'investissement par Kwh est 4 à 5 fois moins élevé que dans la majorité des contrats de performance énergétique avec intervention sur le bâti. Saint Etienne Métropole dispose d'un prestataire unique et responsable, par un engagement capable de répondre dans des délais de réponse et de réalisation très courts.



Musée d'Art Moderne de Saint-Etienne Métropole

10 - Que faire, que voir pendant la semaine du développement durable ?

Pendant la semaine du développement durable, Saint-Etienne Métropole, communauté d'agglomération et les communes du territoire vous proposent de participer gratuitement aux animations ci-après :

Du 22 au 30 mars

DÉCOUVREZ LES LIVRES EN LIEN AVEC L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

>Bibliothèque de **La Talaudière**, rue du Stade. Mardi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h30 ; mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30 ; jeudi et vendredi de 15h à 18h30 et samedi de 9h30 à 12h30. Renseignements : 04 77 53 10 44.

Samedi 26 mars

EARTH HOUR - 60 MINUTES POUR LA PLANÈTE - ÉTEIGNONS NOS LUMIÈRES POUR Y VOIR PLUS CLAIR !

De 20h30 à 21h30, faites un geste symbolique pour la planète : éteignez vos lumières, allumez vos consciences ! Comme des centaines de millions de personnes dans près de 4000 villes et 88 pays, manifestez votre soutien à la lutte contre le changement climatique en éteignant vos lumières pendant une heure. Earth Hour est aujourd'hui la plus grande manifestation en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique : www.earthhour.fr

FORUM ECO CITÉ - ATELIER - VISITE DE QUARTIERS

Dans le cadre de la semaine développement durable 2011, l'association FORUM ECO CITE lance ses ateliers urbains "espaces publics et paysages urbains" à travers un "concours d'idées" **Mon quartier, ma ville, mon jardin** et un atelier- visite de quartiers de Saint-Etienne. Des ateliers

créatifs, animés par des professionnels (paysagistes, photographe, architecte...) permettront à chaque citoyen ou collectif d'enfants ou associatifs, de mettre sur papier des propositions concrètes d'amélioration de son pas de porte, de création d'un jardin collectif, d'autres idées de verdissement du quartier...pour les exposer lors du concours d'idées. Demandez à FEC (forumecocite@gmail.com) la carte postale pour présenter votre idée sous forme de photo, dessin, texte...

>Saint-Etienne Crêt de Roch : à partir de 9H30 au 15, rue Robert.

Lundi 28 mars

EXPOSITION SUR LA POLLUTION LUMINEUSE

Cette exposition vous est proposée par la FRAPNA partir du 28 mars et durant la semaine. >**Sorbiers** - hall de la salle culturelle l'Echappé.

Jeudi 31 mars

SOIRÉE CINÉ-DÉBAT

Projection gratuite du film «Dakar no Oil, en quête d'un monde sans pétrole» de Xavier Van der Stappen suivi d'un temps d'échange en présence du réalisateur Xavier Van der Stappen.

>**Saint-Etienne** à 20h30 au cinéma le Méliès. Dans la limite des places disponibles.

SOIRÉE CINÉ

Projection du film «Solutions locales pour un désordre global».

>**Roche-la-Molière** à 20 heures au cinéma le Royal.

Du vendredi 1er au jeudi 7 avril

EXPOSITION « LA MAISON ECONOMOME »

Visitez les différentes pièces d'une maison reconstituée, et découvrez les nombreux gestes malins qui permettent de maîtriser l'énergie ! Vous verrez qu'il est souvent facile de réduire ses émissions de CO₂, tout en faisant des économies.

>**Saint-Etienne**, Hall de l'Hôtel de Ville - Visite libre pendant les horaires d'ouverture de la Mairie : du lundi au jeudi de 8h45 à 17h, et le vendredi de 8h45 à 16h30. Visites guidées les jeudis et vendredis par des jeunes de l'association « Unis-Cité ».

Vendredi 1er avril

"LES RAPACES FORESTIERS ET LES RICHESSES NATURELLES DU BOIS DE LA GARDE"

Conférence proposée par Véronique Guillaume de la LPO.

>**Roche-la-Molière**, à 20h30 à la Grange du Château.

LANCEMENT DE LA DÉMARCHÉ PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL DU PARC DU PILAT

Conférence de présentation des enjeux liés au climat animée par Mme Marie-Antoinette Mélières, climatologue au laboratoire de glaciologie et de géophysique de l'environnement de l'université Joseph Fourier (Grenoble 1) suivie d'un moment de convivialité.

>**Saint-Chamond** à 18h30 Salle Gérard Philippe.

INAUGURATION

Inauguration surprise des nouveaux bus articulés de la STAS.

>**Saint-Etienne**, toute la journée, place de l'Hôtel de Ville et sur les lignes 1 et 6.

CURIOSITÉ : 3 VOYAGEURS "ÉCOMOBILES" DU FESTIVAL PLANÈTE COULEURS

- Xavier van der Stappen présente le véhicule utilisé en 2010 pour relier Copenhague à Cape Town : un prototype électrique alimenté par le soleil.

- Damien et Delphine Artero présentent Buzzz, le tandem qui leur a permis de découvrir la diagonale Sud-Américaine et la Cordillère des Andes, depuis Grenoble !



- Florian Bailly présente son vélo prototype unique au monde, fonctionnant à l'énergie électrique solaire, qui lui a permis de faire un périple de 6 000 km de la Savoie au Japon. >**Saint-Etienne**, Place de l'Hôtel de Ville de 14h à 18h

INAUGURATION DE L'EXPOSITION « L'HABITAT BIOCLIMATIQUE »

Thèmes abordés : l'architecture, le chauffage, l'isolation, l'eau et l'assainissement, les déchets ménagers, le jardin...

>**La Talaudière** à 18h30 à la Maison de la Nature. Expo visible toute l'année les mercredis, vendredis, samedis et dimanches de 14h à 18h. Renseignements : 04 77 01 08 47

« FAUT-IL RÉDUIRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ? »

Conférence sur l'impact de l'éclairage, sur la faune et l'horloge interne des êtres vivants, sur la perception des paysages et du ciel nocturne, ... Conférence animée par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes, la FRAPNA, le club d'astronomie de la MJC de Saint-Chamond, la gendarmerie et CMP électricité. La conférence sera suivie d'un atelier d'observation des étoiles.

>**Sorbiers** à 20 h 30 à la salle culturelle l'Echappé.

Samedi 2 avril

15H30 : "PAUSE MOB", LA FREEZE EN MODES DOUX !

Prenez vos pieds, vélos, trottinettes, skates, tongs... bref votre mode doux préféré, et venez vous figer sur la place de l'Hôtel de Ville !

Pour tout savoir, rendez-vous sur la page Facebook Ville de Saint-Étienne !

>**Saint-Etienne**, Place Hôtel de Ville à 15h30

Que faire, que voir ?

DÉCOUVREZ LE VILLAGE ÉCO-MOBILE, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE À SAINT-ETIENNE

> **Bourse aux vélos et atelier réparation**
Organisés par l'association OCIVELO. Dépôt des vélos de 9 h à 11 h et vente de 10 h à 13 h.

De 14 h à 17 h 30

> **Ateliers pour enfants autour des pédibus**
Ateliers jeu, dessin et petit reporter.

> **Parcours pédibus en compagnie d'un âne**
Départs toutes les heures entre 14 h et 17 h. Présence d'un adulte responsable demandée.

> **Manège La Gastounette**

Prenez place sur un drôle de manège à pédales. Enfants de 1 à 8 ans environ (taille maximum : 1,30m).

> **Parcourir le centre-ville autrement grâce à la Green Map**

Venez créer votre circuit en centre-ville sur votre propre Green Map !

> **Balade urbaine « Cité recyclée »**

Embarquez dans le bus du Conseil Consultatif de la Jeunesse pour redécouvrir des sites emblématiques de la ville grâce à la Green Map. Départ de l'hôtel de ville à 14h30 (durée 2 h). Inscription sur jeunesse@saint-etienne.fr. Nombre de places limité.

> **Balade à vélo « La nature dans la ville »**

Balade organisée et encadrée par l'association OCIVELO. Prêts gratuits de VéliVert pour la balade. Départ à 16 h de la borne VéliVert place Dorian (conditions : avoir plus de 16 ans, carte d'identité, chèque de caution de 150 €).

Toute la journée (10h-12h et 14h-18h)

> **Découvrez les nouveaux bus articulés**
Saint-Étienne Métropole vous présente les nouveaux bus articulés de la STAS, plus confortables et plus écologiques !

> **Studio radio éphémère Activ Radio**

Découvrez une station radio et un studio d'enregistrement en plein air, et participez au jeu-quizz sur le développement durable !

PRÉSENTATION DES VÉLIVERTS ET VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE.

Station temporaire sur la place du marché, place Gambetta.

> **La Talaudière.** Rens : 04 77 53 92 00

BALADE À LA DÉCOUVERTE DU GIER AVEC LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

Sensibilisation à la faune et flore des abords du Gier.

> **Saint-Chamond** RDV à 9h00 au théâtre de verdure. Remontée du Gier jusqu'à l'Ermitage. Env. 1h. Amener ses jumelles si possible.

INAUGURATION DE L'EXPOSITION «DANS LA VALLÉE COULE UNE RIVIÈRE. LE GIER, DE L'EAU ET DES HOMMES»

Découverte de l'exposition - représentation théâtrale - moment de convivialité.

> **Saint-Chamond** à 11h00 Hôtel Dieu

PROMENADE FAMILIALE DANS LE PARC DU PILAT

Découverte du paysage industriel dans la vallée du Dorlay. Les aménagements nécessaires à l'essor de l'industrie textile ont façonné le paysage.

> **Saint-Chamond** RDV à 14h30 à la Maison des Tresses et Lacets (La Terrasse sur Dorlay)- Durée 3h - Inscription au 04 74 87 52 00.

Dimanche 3 avril

BALADE URBAINE « LA REMONTÉE DE LA GRAND'RUE ET DE SES ALENTOURS »

Proposée par la Maison de l'Écologie.

> **Saint-Étienne**, départ à 9h de la Terrasse et arrivée à 12h à Bellevue.

EXPLORATION DE LA VOIE VERTE « UNE AUTRE FAÇON DE PARCOURIR LA VILLE »

Marche guidée par l'association Frapna pour comprendre les enjeux de la faune et de la flore.

> **Saint-Étienne**, départ à 14h du jardin des platanes et arrivée à 17h dans le Parc musée du puits Couriot.

PRÉSENTATION DES VÉLIVERTS ET VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE.

Station temporaire sur la place du marché, place Gambetta.

> **La Talaudière.** Rens : 04 77 53 92 00

BALADE URBAINE ET FAMILIALE

Encadrée par un club cycliste, le CTS. Pour tous publics ; durée 1h30 environ.

> **La Talaudière.** Départ (9h30) et arrivée de la Place Jean Moulin. Renseignements : 04 77 53 80 60.



RANDO-VÉLO À LA DÉCOUVERTE DE LA FUTURE TRAME VERTE

À partir de 6 ans, venir avec son vélo - Durée: 3h environ. Retour en train ou en vélo (1h). 5 pauses animées naturalistes patrimoniales.

> **Saint-Chamond** - RDV à 9h00 Gare de St-Chamond. Arrivée Gare de Rive-de-Gier (13 km).

Lundi 4 avril

VISITE GUIDÉE DU ZÉNITH

Découvrez les coulisses du bâtiment, ses performances énergétiques et son accessibilité aux personnes handicapées.

> **Saint-Étienne** - Rendez-vous à 12h30 devant le Zénith (durée 1h).

Mardi 5 avril

VISITE GUIDÉE DU ZÉNITH

Découvrez les coulisses du bâtiment, ses performances énergétiques et son accessibilité aux personnes handicapées.

> **Saint-Étienne** - Rendez-vous à 12h30 devant le Zénith (durée 1h).

LES MÉTIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rencontre réservée aux jeunes de 15 à 25 ans, organisée par la Maison des Métiers.

> **Saint-Étienne** - Rendez-vous à 14h au siège de Casino.

Mercredi 6 avril

DÉCOUVREZ LE VILLAGE ÉCO-MOBILE DE 14H À 17H30, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE À SAINT-ETIENNE

> **Ateliers pour enfants autour des pédibus**

Ateliers jeu, dessin et maquette.

HELIOSE
Espace Info Énergie de la Loire

INFO → ÉNERGIE

**Information objective
Conseil gratuit sur l'énergie**

Les spécialistes d'HELIOSE, Espace Info Énergie de la Loire répondent gratuitement à vos questions et vous conseillent sur :

- le chauffage et l'eau chaude
- les équipements de l'habitation
- les gestes économes
- l'isolation
- la conception et la rénovation (du bâti)
- les énergies renouvelables
- les transports
- les aides financières

Pour joindre un conseiller :
Par téléphone au :
04 77 31 61 16
Lundi de 14 h à 17 h
mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Lors d'entretiens individuels
(admission sur rendez-vous)

Lors des permanences locales
(à organiser pour connaître les permanences près de chez vous)

Par mail : infoenergie@stetienne42.org

HELIOSE
8 avenue Albert Raimond
42270 Saint-Priest-en-Jarez
Tél. 04 77 31 61 16
www.heliose42.org

Que faire, que voir ?



> **Parcours pédibus en compagnie d'un âne**
Départs toutes les heures entre 14h et 17h.
Présence d'un adulte responsable demandée.

> **Circul'en ville**

Parcours pour enfants à la découverte des différents moyens de transports. Présence d'un adulte responsable demandée. Départs à 14h et 15h.

JOURNÉE PORTES OUVERTES À LA STATION DE COMPOSTAGE DE MONTRAVEL

Découvrir les différentes techniques pour composter chez soi, connaître les déchets qui peuvent être valorisés, visiter la station avec le maître composteur,...

> **Villars** - Lycée de Montravel de 9h à 17h non stop. Cette visite vous est proposée conjointement par Villars et Saint-Priest-en-Jarez.

Jeudi 7 avril

PARCOURS DE DÉCOUVERTE « CHEMINEMENTS PIÉTONNIERS ET LIEUX CULTURELS »

Proposé par l'association la Maison de l'Écologie et des étudiants en art, design et architecture.

> **Saint-Etienne** - départ à 16h place de l'Hôtel de Ville et arrivée à 18h à la médiathèque de Tarentaise.

SOIRÉE CINÉMA

Clôture de la semaine. Projection d'un film (Ticket à récupérer au Service Jeunesse) suivie d'un moment de convivialité.

> **Saint-Chamond** à 18h30 au Cinéma Lumière.

« L'HABITAT DURABLE, L'ÉNERGIE RENOUVELABLE, LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE »

Conférence proposée par Hélios, l'Espace Info Energie de la Loire.

> **Villars** - salle de conférence de la Médiathèque à 20h.

Samedi 9 avril

FORUM ECO CITÉ - ATELIER - VISITE DE QUARTIERS

Dans le cadre de la semaine développement durable 2011, l'association FORUM ECO CITE lance ses ateliers urbains "espaces publics et paysages urbains" à travers un "concours d'idées" "Mon quartier, ma ville, mon jardin" et un atelier-visite de quartiers de Firminy.

Des ateliers créatifs, animés par des professionnels (paysagistes, photographe, architecte...) permettront à chaque citoyen ou collectif d'enfants ou associatifs, de mettre sur papier des propositions concrètes d'amélioration de son pas de porte, de création d'un jardin collectif, d'autres idées de verdissement du quartier... pour les exposer lors du concours d'idées.

Demandez à FEC (forumecocite@gmail.com) la carte postale pour présenter votre idée sous forme de photo, dessin, texte...

> **Firminy** : RDV à 14H devant la gare de Firminy.

LA TALAUDIÈRE DÉVELOPPE SON PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL
Maison de la Nature, 20 rue Mirabeau 04 77 01 08 47

UNE EXPOSITION INTERACTIF

La maison économique
Auteurs de 16 de type d'habitats, et outils pour l'environnement!

Maison de la Nature
LA TALAUDIÈRE
du 23 février au 20 mars 2011

L'HABITAT BIO-CLIMATIQUE
NOUVELLE EXPOSITION PERMANENTE
À PARTIR DU 1^{er} AVRIL
L'Architecture, l'éco-conception, le chauffage, l'isolation, l'eau et l'assainissement, les déchets ménagers, le jardin...

ENTRÉE GRATUITE

Les castors Desjoyaux

Projet, en auto-promotion d'habitat groupé, passif

Au pied de la colline du crêt de roc créer une forme d'habitat contemporain de qualité, respectueuse de l'environnement



Contacts:
Claire 06 13 49 40 39
Jean-Marc 06 79 40 83 02
Philippe 04 77 41 17 45
lescastorsdesjoyaux@gmail.com

Réalisation bioclimatique performante qui répond aux exigences réglementaires thermiques de 2020 avec des charges de chauffage très réduites. Les logements en rez-de-chaussée ont un petit jardin privatif, les logements en étage, des terrasses orientées plein sud. Les logements, organisés autour d'un jardin intérieur collectif, bénéficient d'espaces mutualisés (buanderie, salle commune, atelier) et d'aires de stationnements privées situées à proximité.

Il manque encore quelques familles pour pouvoir démarrer...